



Pleudihen

Village



12/01/2024 n°2229

2024 EN CHŒUR ET AVEC DU CŒUR ! (1/2)

Première partie du discours de la Cérémonie des Vœux prononcé par David BOIXIERE, maire, le dimanche 7 janvier 2024.

Il y a un an, nous affichions l'idéal de « *Vivre en Harmonie* ». Un an après, j'appelle encore et plus que jamais à cette harmonie, synonyme de quiétude et de concorde, au moins localement. Car, force est de constater qu'au niveau mondial comme national, les défis qui se présentaient en 2023 se sont accentués... L'évolution accélérée du climat s'impose à nous et nous pouvons observer des effets ailleurs dans le monde mais aussi chez nous, même si, ici, ils restent encore acceptables. Sécheresses qui alternent avec orages violents ou pluies diluviennes, élévation du niveau de la mer qui impacte nos côtes, déclin de la biodiversité et risques de pénurie d'eau potable sont des réalités en partie liées aux activités humaines et surtout à une sur-consommation effrénée qui doit tous nous interroger.

Autres conséquences et autre défis, les déplacements de populations engendrés qui risquent de croître, auxquels s'ajoutent les dommages occasionnés par les conflits qui ravagent le Monde. Et alors que la guerre se poursuit en Ukraine, c'est le Proche Orient qui s'est embrasé. Des conflits dramatiques qui punissent des civils et qui influent désormais même sur les équilibres de notre société française. Des hostilités révélatrices d'importantes fractures au sein de notre Pays. Et quelles que soient nos convictions, nous devons tous regretter cette situation qui reflète une déliquescence de nos fondements républicains. Comment, en 2023, des propos antisémites peuvent-ils être publiquement tenus en France ? Comment l'égalité hommes/femmes peut-elle être remise en cause au point que certains endroits leurs soient interdits ? Comment des maires peuvent-ils être agressés et des quartiers interdits aux représentants de la République ? Comment notre Pays peut-il être qualifié d'État raciste alors même que de nombreux ministres issus de l'immigration témoignent d'une ouverture aux plus hautes fonctions qui honore une volonté d'intégration bien réelle ? Comment tout cela est-il possible ?

Quand bien même nous ne partageons pas unanimement les solutions, au moins, devrions-nous, nous retrouver à considérer ces situations inacceptables... Alors que tout cela nous éloigne de l'harmonie espérée, ici, à notre échelon local, nous nous devons de rester attachés à cette ambition de vie commune. « *Vivre en Harmonie* » sans occulter les sujets cruciaux qui agitent notre société, mais en acceptant que chacun d'entre nous puisse les jauger ou les interpréter différemment. « *Vivre en Harmonie* » sans omettre les difficultés inhérentes à la cohabitation humaine, cette proximité du quotidien parfois compliquée entre voisins.

Pour nous, élus, attachés au bien commun, cette recherche de l'harmonie est un objectif fondamental à partager. Que vous soyez Pleudihennais d'origine ou d'adoption, je vous souhaite de trouver à Pleudihen-sur-Rance cette harmonie dont on distingue malheureusement combien, elle n'est déjà plus une réalité dans plusieurs villes de France. Non seulement, je vous souhaite de la trouver, mais je vous invite à l'entretenir, à l'enrichir. Car, soyons lucides, l'harmonie est un équilibre fragile dont les choix d'une politique municipale ne sont que le ferment. Et nous devons, encore et toujours, être reconnaissants envers ceux qui nous ont précédés, merci aux anciens élus, qui ont contribué à faire de notre commune ce qu'elle est aujourd'hui. Merci à vous chers collègues, qui êtes à mes côtés pour porter le poids de ce bel héritage.

Mais une politique municipale, seule, ne suffit pas... Et vous êtes nombreux à être les musiciens de cet « *orchestre harmonieux de la vie pleudihennaise* » et je me dois de vous saluer, chacun et chacune, pour vos belles partitions. En premier lieu, l'implication de nos agents municipaux et à nos équipes, j'ajoute les agents de Dinan Agglomération qui nous servent aussi dans leurs domaines de compétences. Merci à vous, serviteurs de l'action publique, hommes et femmes qui êtes au plus près de la population, des plus jeunes aux plus anciens. Au niveau de nos écoles, il y a l'engagement de nos enseignants et des personnels accompagnants. Merci à vous, pour l'instruction de nos enfants. Dans un registre tout aussi essentiel, je n'oublie pas la disponibilité de nos sapeurs pompiers et de nos professions libérales. Merci à vous, qui assumez une assistance tant attendue par nos habitants. Et puis, je pense à ceux qui produisent, transforment et servent localement, l'investissement de nos acteurs économiques : agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises et leurs collaborateurs. Merci à vous, qui apportez cette valeur ajoutée indispensable à la vie de notre territoire. Enfin, dernier maillon, incontournable et non des moindres, le dévouement de nos bénévoles, avec nos associations auxquelles j'associe la paroisse et notre centre communal d'action sociale. Merci à vous, qui animez notre commune et contribuez à y enrichir le lien social. Chacun dans sa partition, tous en chœur et avec du cœur, vous faites chanter harmonieusement la vie Pleudihennaise. Au nom de notre Commune, je tiens à vous remercier, tous, très chaleureusement.

Revenons sur nos principales réalisations et parlons d'avenir. Je profite du label 4 fleurs pour rappeler que, pour obtenir cette distinction, notre équipe technique ne ménage pas ses efforts. Ce sont des choix d'aménagements et d'entretien durable initiés depuis plusieurs années. Un label dont seules 280 des 36 000 communes françaises peuvent s'enorgueillir. Félicitations à l'équipe.

En 2023, nous terminons la modernisation de notre Maison de retraite. Plus de 2 millions d'euros investis pour améliorer les conditions d'accueil et de travail. Seul regret pour nous, ne pas avoir pu ouvrir, comme nous l'aurions souhaité, de lits supplémentaires en raison de limites budgétaires des deux autres cofinanceurs, l'ARS et le Conseil Départemental. Un refus, qui même s'il s'explique budgétairement, interroge quand on connaît les besoins croissants en matière d'accueil de personnes âgées. Nous avons donc tout de même pris l'option de financer, par nos soins, 4 chambres supplémentaires.

2023, c'est également la fin du chantier de la Maison de Santé et le démarrage de celui de notre Centre de secours à la Gare. Au regard de notre volonté de limiter l'artificialisation des sols, nous sommes fiers que cette construction se fasse sur ce terrain. Je tiens à redire que cela n'a été possible que par notre pugnacité et le soutien de notre sénateur de l'époque. Car ces 14 000 m², entièrement bitumés depuis 1982, ont été classés en 2018 dans le cadre du PLUI, malgré nos réticences, en « terres agricoles ». Ce qui explique que les services de l'Etat refusaient toute construction au motif... environnemental (!). Il nous aura fallu 8 mois de bras de fer pour faire accepter ce permis d'aménager. Sur 1,4 ha, une entreprise s'est installée et la caserne sera bientôt rejointe par nos ateliers techniques. Si nous n'avions pas obtenu gain de cause, c'est 1,4 ha et là, de vraies terres agricoles, qui auraient été artificialisées.

Si je cite cet exemple, aussi absurde que réel, c'est pour vous rappeler combien le rôle du maire, élu de terrain s'il en est, exige du bon sens et une volonté farouche. Cependant, c'est aussi pour vous confirmer que, bien que maire, nous ne disposons pas de tous les pouvoirs, même quand la cause est juste et, comme sur ce cas, clairement évidente.

Voilà un des côtés profondément frustrants du rôle de maire... Une fonction qui a aussi de très beaux côtés, notamment humains. Et je me tourne particulièrement ce matin vers Sandrine JUHEL, agent administrative au sein de notre mairie, qui a pris en 2023 la succession de Georges LUCAS en tant que premier magistrat des Champs-Géraux. Je lui souhaite le meilleur dans cet engagement.

Je ne m'étends pas sur les autres aménagements de 2023. En revanche, je vais insister sur le projet principal qui porte sur le devenir de l'emplacement de l'actuelle caserne. C'est un grand et beau projet que nous n'avions pas programmé en tant que tel en 2020. Au départ nous pensions nous limiter aux 565 m² de la caserne. Mais les circonstances nous ont invités à penser un projet plus global sur une surface de 2 200 m² qui répond à 4 enjeux : sécuriser l'entrée de bourg et les abords de l'école, accroître les capacités de stationnement, renforcer l'attractivité de notre centre-bourg et réhabiliter une friche pour optimiser un espace urbain. Avec ce projet, nous sommes une des 22 communes costarmoricaines labellisées Villages d'Avenir par l'Etat. Cela nous permettra d'être accompagnés et de disposer de co-financements pour la réalisation de ce projet structurant.

Autres travaux, la rénovation (sanitaires) et l'extension de l'école publique pour un montant de 140 000€ dont 30% de dotation de l'Etat et une participation du fonds de concours de Dinan Agglomération. Il y aura également le remplacement des ouvertures de la mairie, qui datent de sa création en 1974, et l'ajout d'un sas d'entrée. Nous en profiterons pour re-profiler la place et supprimer les marches d'accès. Montant total de 92 000€ pour lequel nous avons obtenu 80% de subvention du fonds de Transition Énergétique.

Plusieurs autres projets sont en cours de réflexion et pourraient aboutir en 2024 :

- la création d'un espace d'accueil numérique au sous-sol de la mairie, ce qui me donne l'occasion de rappeler qu'avec nos amis Vicomtois et Hélençais, nous proposons un service de conseil numérique.

- autre gros chantier, le lancement des travaux de notre nouveau centre technique à la gare. Et avec ce transfert nous aurons l'opportunité de réaménager le local de Beaumarchais pour d'autres activités dont nous reparlerons plus tard.

- enfin, et là encore nous profitons d'une opportunité qui n'était pas prévue dans notre programme. L'école privée ayant décidé de transférer ses locaux de l'école du Sacré-Cœur vers son site principal de l'école Notre-Dame. Une restructuration financée en totalité par l'OGEC qui gère l'école privée. C'est, pour la commune, la possibilité d'acquérir le site de la rue des frères Lamennais, ce qui permettrait d'y transférer l'Accueil de loisir et de libérer de l'espace pour l'école publique.

Voilà pour ce qui est des grands chantiers de 2024. L'année 2023 étaient déjà bien chargée, 2024 le sera tout autant. C'est ce qui explique que nous ayons mis entre parenthèse notre action prospective « *Vivre et habiter à Pleudihen* ». Elle sera relancée en 2024 car le sujet est essentiel. Il s'agit du futur de notre offre d'habitat résidentiel et donc de l'avenir de notre vie communale que nous devons concilier avec la limitation de l'artificialisation des sols. Cela explique notre volonté de maîtriser les prochains aménagements afin de répondre au besoin capital d'hébergement.

(suite et fin la semaine prochaine)

CONCERT DE NOËL CHORALE DU COURS SAINTE-ANNE.
DIMANCHE 14 JANVIER, À 17H, EGLISE NOTRE-DAME - ENTRÉE GRATUITE !

**SAPEURS POMPIERS
CÉRÉMONIE
DE LA SAINTE-BARBE**



SAMEDI 13 JANVIER
17H00 - SALLE DES FÊTES



**STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL
PROGRAMME DU WEEK-END**

SAMEDI 13 JANVIER. Pôles féminin. U8 : repos.

U11 : Pleudihen va à Collinée à 10h. U12 : Pleudihen va à Collinée à 14h. U13 : Pleudihen va à Collinée à 14h. U15 : Pleudihen va à Evran à 14h. U18 : Pleudihen reçoit les Lionnes du Penthièvre à 14h.

Pôles masculin. De U6 à U13 : plateaux ou matches ou entraînements ou repos. U14 : Pleudihen reçoit Dol à 18h. U15 : Pleudihen reçoit Dinan à 16h. U16 : Pleudihen va à Ploëuc à 15h30. U17 : Pleudihen reçoit Plancoët à 14h.

DIMANCHE 14 JANVIER. Seniors A : Pleudihen reçoit Châteaubourg à 15h. Seniors B : Pleudihen va à Dol à 15h. Seniors C : Pleudihen reçoit Evran à 13h. Seniors D : Pleudihen va à Beaussais à 15h.

**LA CHAPELLE FLEURIE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET
GALETTE DES ROIS**
SAMEDI 13 JANVIER, 17H30,
SALLE BEAUMARCHAIS



MARCHÉ

Tous les MARDIS

9h/13h, place de la mairie

CONCERT AU PROFIT DE LA MAISON SAINT-COLOMBAN
SAMEDI 13 JANVIER à 20h00 - EGLISE SAINTE-CROIX DE SAINT-MALO

Le Chœur Archangelo de Miniac-Morvan vous invite à son concert de chants de Noël. Avec son programme Kanam Noël, le Chœur emmène ses auditeurs pour un concert autour des Noëls traditionnels. Richement harmonisées, ces mélodies font découvrir des univers musicaux variés, de l'Angleterre à la Russie, en passant par la Suisse et de nombreuses régions françaises. En première partie, le chœur des élèves de l'école Sainte-Marie.

Tarifs : 10€ plein tarif, 5€ tarif réduit, gratuit pour les moins de 18 ans.

Concert organisé au profit de la Maison Saint-Colomban de Pleudihen, maison d'accueil pour personnes porteuses d'un handicap, au Val-Hervelin.

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	
Jeudi		14h-17h00
Samedi	9h-12h30	

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : **mardi 16/01**
Dans le bourg : **tous les mardis**

